

# VACCINATION COVID 19

Apartir du **MERCREDI 20 JANVIER**  
un Centre de vaccination Covid ouvrira  
à Bourg Saint Maurice, situé **dans un  
local de l'hôpital, face à l'EHPAD**  
(accès direct, sans passage dans l'hôpital)

*Ce sont les médecins généralistes et les infirmières de Haute-Tarentaise  
qui se sont organisés pour assurer cette vaccination*

**UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS,**  
du lundi au samedi.

**Vous pouvez prendre rendez-vous  
en ligne, via [www.Doctolib.fr](http://www.Doctolib.fr)**

Si vous avez des difficultés de connexion,  
vous pouvez prendre rendez-vous via  
la plate-forme Covid de la CPTS  
(Communauté Professionnelle  
Territoriale de Santé)  
par téléphone au  
**04 79 07 73 46**  
(9h-16h)

## POUR QUI ?

La vaccination est, dans cette première phase,  
réservée aux personnes suivantes :

Professionnels prioritaires de + de 50 ans ou  
présentant des facteurs de risque :

- professionnels de santé
- personnels des établissements de santé  
et médico-sociaux intervenant auprès des  
personnes vulnérables
- pompiers
- aides à domicile intervenant auprès des  
personnes vulnérables.

Personnes âgées de + de 75 ans

Personnes concernées par une pathologie  
dans la liste des directives nationales (sur  
prescription médicale)

## REPORT DE VACCINATION

La vaccination doit être reportée :

- en cas d'infection Covid 19 symptomatique  
de moins de 3 mois
- si l'on est cas contact avéré (identifié par  
la CPAM ou votre médecin traitant) depuis  
moins de 14 jours
- en cas d'un autre vaccin datant de moins  
de 3 semaines.

### COMMENT SE PASSE LA VACCINATION ?

La vaccination dure environ 30 minutes  
incluant une consultation préalable  
et une phase de surveillance post-  
injection de 15 minutes.

Deux injections sont nécessaires, la  
seconde sera programmée 4 semaines  
après la première.

**SI VOUS AVEZ DES INTERROGATIONS SUR LE VACCIN, VOTRE MÉDECIN TRAITANT RESTE  
VOTRE PREMIÈRE RESSOURCE : N'HÉSITÉS PAS À LUI EN PARLER !**

La vaccination s'ouvrira progressivement à l'ensemble de la population, selon les consignes nationales.